

## BONNE ANNÉE 2016

Chers Lormeloises et Lormelois,



Les bonnes habitudes sont toujours là et le bulletin municipal me permet de vous présenter à tous mes meilleurs vœux. Tous les jours les médias nous informent des catastrophes, des atrocités qui reflètent la triste réalité de notre monde. Emettons nos vœux les plus chers afin que soient bannies la folie des hommes, l'injustice, l'hypocrisie, la jalousie, la méchanceté, l'intolérance, etc.

### Faisons preuve d'optimisme en rêvant d'un monde meilleur.

Malgré les difficultés de tout ordre que nous avons pu rencontrer, l'année 2015 a été riche d'accomplissements, de réflexions et de décisions importantes qui vous ont été relatés régulièrement dans le Réveil. Il ne faut surtout pas oublier l'intercommunalité qui continue à prendre une grande place dans nos engagements d'élus.

### Quelles perspectives pour 2016 ?

Cette nouvelle année sera marquée par des bouleversements importants avec la réforme territoriale. L'état invite les communes à se regrouper et bien entendu, nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces dossiers. Les dotations de l'état, en baisse, entraîneront pour notre commune des choix sur les investissements, travaux, entretiens, etc.

Ce tableau peut vous paraître morose mais notre commune a encore de belles richesses : le dynamisme de ses associations, l'audace et la créativité de ses habitants, une situation financière fragile mais saine. Soyez certains que le conseil municipal et moi-même veilleront à prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre commune.

### Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent pour l'animation communale.

Je vous encourage à continuer vos actions pour le plaisir et le bien-être de tous. Permettez-moi en ce début d'année et au nom du conseil municipal, de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2016. Que celle-ci vous apporte joie, bonheur, santé et travail.

Nous adressons une pensée toute particulière à celles et ceux d'entre nous qui sont affectés par la maladie et la souffrance et à tous ceux qui, pour d'autres raisons, n'ont malheureusement pas pu se joindre à nous à la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le vendredi 8 janvier à 18h45 à la salle des fêtes.

### Très bonne année 2016.

Claude Rigolé  
Maire de Saint-Lormel

[www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74  
22 130 ST-LORMEL  
Tél. : 02 96 84 14 80  
Fax : 02 96 84 03 70  
Courriel :  
mairie.st.lormel@orange.fr  
site : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### Horaires d'ouverture :

Tous les matins,  
du lundi au samedi,  
de 9h à 12h et le jeudi  
soir de 17h à 19h.

### Imprimeur Gérant :

Claude RIGOLÉ

### Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET  
Yvonnick COURCOUX  
Abigaïl DE ALMEIDA  
Paul LA DROITTE  
Régine LEBORGNE  
Josiane ROBISSEOUT  
Gwénaëlle ROUSSEAU



# LES BRÈVES\* du Conseil Municipal

DU 11  
DÉCEMBRE  
2015

## Étaient présents :

Claude RIGOLÉ  
Henri BRÉHINIER  
Josiane ROBISSOUT  
Sylvie GUILLOTIN  
Louis ALLET  
Chantal BOUAN  
Jean-Claude CADE  
Céline COLLET  
Loïc DAUNAY  
Paul LA DROITTE  
Régine LEBORGNE  
Bernard LETORT  
Françoise NEUTE

## Absents excusés :

Mireille MENIER  
Gwenaëlle BROCHARD

*\* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal.*

## • Quel avenir pour le Centre Communal d'Action Sociale ?

> La Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) permet la dissolution des Centres Communaux d'Action Sociale avant le 31 décembre 2015 dans les communes de moins de 1500 habitants. Pour l'année 2016 le Conseil municipal doit se positionner et décide de ne pas dissoudre le CCAS, service de proximité, tant qu'il n'existe pas encore de service de remplacement.

## LES NOUVEAUX TARIFS COMMUNAUX ANNÉE 2016

### • Location de la Salle des Fêtes

> Réorganisation des durées de location et de fixation des nouveaux tarifs applicables au 1er janvier 2016 approuvés par le Conseil Municipal.

#### > Particulier commune :

- Journée en semaine (9h/21h) : ..... 150€  
- Week-end (du ven 14h au dim. 21h)..... 150€  
- Demi-journée (3h\*) ..... 50€

#### > Particulier hors commune :

- Journée en semaine (9h/21h) : ..... 250€  
- Week-end (du ven 14h au dim. 21h)..... 400€  
- Demi-journée (3h\*) ..... 70€

#### > Associations commune :

- 3 gratuites le week-end  
A partir de la 4<sup>e</sup> location : ..... 100€/loc. chauffage..... 15€

#### > Associations hors commune :

- Journée en semaine (9h/21h) : ..... 150€  
- Week-end (du ven 14h au dim. 21h)..... 270€  
- Demi-journée (3h\*) ..... 50€

#### > Chauffage :

- Journée en semaine (9h/21h) : ..... 15€  
- Week-end (du ven 14h au dim. 21h)..... 50€  
- Demi-journée (3h\*)..... 15€

> Heures de ménage supplémentaire. : .. 25€/h

#### > Forfait repas chaud (utilisation four) :

- Journée en semaine (9h/21h) : ..... 10€/h  
- Week-end (du ven 14h au dim. 21h)..... 30€/h

#### > Couverts

(par pers.) : ..... 0.60 €

#### > Lave-vaisselle

(forfait unique) : ..... 30 €

#### > Sonorisation : ..... 30 €

#### > Caution : ..... 400 €

#### \*Il est précisé :

- le forfait 3h en semaine glisse sur le créneau horaire de 9h à 23h.  
- le tarif jour férié à appliquer correspond à celui du week-end.

## • Mise à disposition de la salle des fêtes pour des cérémonies funéraires civiles

> Il est proposé d'étudier les conditions de location de la salle des fêtes dans le cadre de cérémonie funéraire civile. L'AMF (Association de Maires de France) préconise de mettre à disposition des familles qui le souhaitent une salle communale, lorsque c'est possible, aux fins de célébrer des funérailles non religieuses. Le Conseil Municipal souhaite mener une réflexion quant à la procédure à mettre en œuvre.

## • Location du préau du stade, de tables et de bancs, réservés aux habitants de St-Lormel

Le conseil municipal reconduit les tarifs 2015 :

> **Préau** : pour 24h (manifestation privée) ..... 50 €  
> **1 table avec 2 bancs** : .... 5 €  
> **Caution** demandée pour chaque location. .... 135 €

Le paiement s'effectue à la réservation, en Mairie. Elle est gratuite pour les associations communales et pour les repas des différents quartiers de la commune. Les associations sont prioritaires.

## • Tarifs de Concessions cimetière et columbarium

Le Conseil municipal décide de maintenir les tarifs en vigueur.

### CONCESSIONS TRADITIONNELLES

> **15 ans**  
- simple ..... 40 €  
- double..... 80 €

> **30 ans**  
- simple ..... 80 €  
- double..... 160 €

> **50 ans**  
- simple ..... 150 €  
- double..... 300 €

### CONCESSIONS COLUMBARIUM

> **5 ans**..... 100 €  
> **10 ans**..... 200 €  
> **15 ans**..... 300 €

• **La commune participe à un séjour à la neige d'une classe Ulis** (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) **de Plancoët pour un élève de Saint-Lormel**

Suite à la demande de la Mairie de Plancoët, le Conseil municipal décide de participer à la même hauteur que Plancoët, soit 150 euros pour un élève.

• **Une nouvelle formule pour le Noël du personnel**

Le Conseil Municipal a décidé d'innover en offrant des chèques "Cahoc" pour les fêtes de fin d'année à l'ensemble du personnel communal.

• **Des travaux au terrain de foot vont être engagés suite à la suppression de la haie**

Le broyage des sapins a eu lieu le lundi 14 décembre (voir photo ci-dessous). En limite de séparation, un grillage de 2 mètres surmonté d'un filet sera posé et une haie sera plantée. Les mains courantes seront retirées derrière le but et les mains courantes

latérales seront prolongées jusqu'au grillage.

• **Rencontre avec le bureau du club de foot**

Le Maire et les adjoints se sont entretenus sur l'état et l'entretien des vestiaires avec le bureau du Club. L'intervention d'un électricien a été programmée pour modifier le fonctionnement de la ventilation du vestiaire.

• **Des travaux de clôture aux lagunes**



La clôture qui ceinture les lagunes a été finalisée par les services techniques de la commune (photo ci-dessus). Cela constituera un point positif pour la prochaine visite technique du SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration)

• **Des Travaux d'électricité ont été effectués à la salle des fêtes.**

• **Le puits de Saint-Hytaire sera nettoyé par les agents de la commune.**

• **Dès le début de l'année 2016, le dossier de la sécurisation du bourg sera une priorité.**

• **Des plants ont été achetés pour garnir les parterres bâchés, chez Plestan Paysage et au Jardin du Littoral.**

• **Faut-il modifier les éclairages dans le bourg au niveau du bar du Cormoran et de l'église ?**

Une visite aura lieu sur place pour étudier la pertinence des positionnements des éclairages au niveau des passages piétons.

• **Prochain conseil municipal :**

vendredi 15 janvier 2016 à 20h00.

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est affiché et disponible en mairie ■

**LES INFOS DE LA MAIRIE**

➔ **RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS PLANCOËT PLÉLAN :**

**Programme des espaces jeux**

- *Jeu. 14 jan. - 10h à 11h30 : jeux libres à Plélan-le-Petit*
- *Mar. 19 jan. - 10h à 11h30 : Histoire « de Roi et Reine » avec Gaëlle à la Médiathèque à Plélan-le-Petit (sur inscription)*
- *Mer. 20 jan. - 10h à 11h30 : Atelier transvasement à Trébédan*
- *Jeu. 21 jan. - 10h à 11h30 : Atelier motricité avec Coralie à La Landec*
- *Mar. 26 jan. - 10h à 11h30 : Atelier éveil/vie pratique avec Estelle à Pluduno (sur inscription)*
- *Jeu. 28 jan. - 10h à 11h30 : Imagiers sonores à Corseul*
- *Lun. 1er fév. - 9h30 à 11h : Atelier motricité avec Arnaud à Plélan-le-Petit*
- *Mar. 2 fév. - 9h30 à 10h30 et 10h45 à 11h45 : Atelier cirque avec Céline à Pléven (sur inscription)*
- *Jeu. 4 fév. - 10h à 11h30 : Jeux libres à Plélan-le-Petit*

**+ d'infos: M<sup>me</sup> Marchand au 02.96.80.47.47 rpam@plancoetplelan.fr**



# L'alcool du lendemain

*L'alcool au volant, premier facteur d'accidentologie sur les routes du département depuis plusieurs années, ne s'améliore pas. Il est impliqué dans 1 accident mortel sur 3.*



À l'approche des fêtes de fin d'année, les risques routiers liés à l'alcool vont devenir plus importants et une méconnaissance de la durée d'élimination de l'alcool dans le sang est régulièrement constatée parmi les usagers verbalisés ou jugés. Certains conducteurs pensent, à tort, qu'après avoir dormi suite à une soirée festive, qui s'est terminée tard dans la nuit, leur taux d'alcoolémie est redevenu «normal» le lendemain en fin de matinée. Or l'élimination de l'alcool se fait de manière lente et prendre un café ou boire beaucoup d'eau ne sert à rien.

Un verre d'alcool servi dans un débit de boisson, équivaut à environ 0,25 gramme d'alcool par litre de sang (0,25g/l). Deux verres suffisent pour atteindre le seuil maximal autorisé de 0,50 g/l pour conduire un véhicule.

Lorsque l'alcool est consommé dans un cadre privé, un seul verre peut suffire pour approcher, voire atteindre le taux de 0,50g/l. Une personne en bonne santé élimine de

0,10 à 0,15g/l par heure. Il faut entre 3 et 5 heures pour éliminer deux verres d'alcool pris dans un bar. Après avoir consommé plusieurs verres, un conducteur devra donc attendre plusieurs heures avant de reprendre le volant. Ainsi, pour un taux de 1,5g/l, correspondant à 6 verres consommés dans un bar, une personne, se couchant à 3 h du matin, ne pourra reconduire son véhicule au mieux que 10

heures après, soit à 13 heures. L'élimination complète des 1,5g/l d'alcool n'interviendra qu'à 18 heures.

Avant de reprendre la route, vérifier votre taux d'alcoolémie en utilisant un simulateur. Ce simulateur est disponible sur smartphone android en téléchargeant l'application de la sécurité routière APPSR sur le site [www.securite-routiere-22.fr](http://www.securite-routiere-22.fr)

## LES INFOS DE LA MAIRIE

### → ÉTAT CIVIL ANNÉE 2015

#### Naissances

- **Robin Loïc Yannick KERMEUR** né le 21 janvier 2015 à DINAN  
Fils de Julien KERMEUR et de Lucie POAC, domiciliés '22 saint-hy-laire'
- **Émi Lise SCHMITT** née le 7 mars 2015 à SAINT-MALO  
Fille de Thomas SCHMITT et de Magali DUCROUX, domiciliés '8 les villes joies'
- **Gauthier Henri Louis LILLINI** né le 17 août 2015 à DINAN  
Fils de Fabien LILLINI et de Stéphanie BREUGNOT, domiciliés '21 rue des prévayes'
- **Shana Ghislaine Elisabeth GUILLARD** née le 21 septembre 2015 à SAINT-MALO  
Fille de Marvyn GUILLARD et de Océane TREVILLY, domiciliés '39 allée des costières'
- **Ézékiel Eugène Fernand FAVREL** né le 29 octobre 2015 à SAINT-BRIEUC  
Fils de Jean-François FAVREL et de Cécile LE GAL, domiciliés '23 la ville bily'
- **Iwen Hervé Marie PORCHER** né le 1<sup>er</sup> décembre 2015 à SAINT-BRIEUC  
Fils de Philippe PORCHER et de Aurélie L'HERMITTE, domiciliés '14 rue des prévayes'

#### Mariages

- Le 4 avril 2015 : **Eric FEUNTEUN** et **Laure VIRAG**
- Le 18 avril 2015 : **Pascal BERGERAT** et **Karine TUTREL**
- Le 6 août 2015 : **Auguste DAVID** et **Lidwine BOUTIN**
- Le 22 août 2015 : **Gwendaël BREHINIER** et **Marina LE FLEM**
- Le 26 septembre 2015 : **Yohan MULLER** et **Cindy PICOT**
- Le 10 octobre 2015 : **Pascal HAMON** et **Estelle MOUSSET**

#### Décès et Inhumations

- **Marie RIGOLÉ née MORICE** décédée le 17 janvier 2015 à PLANCOËT
- **Michel BUDE** décédé le 24 janvier 2015 à DINAN
- **Milagros EIKENBERRY née VENTAS-RODRIGUEZ** décédée le 2 mars 2015 à PLANCOËT
- **Robert LEMOINE** décédé le 12 avril 2015 à SAINT-LORMEL
- **Aliette RIOUST de LARGENTAYE** décédée le 22 avril 2015 à DINAN
- **Bernard MINOREL** décédé le 14 mai 2015 à LE MANS
- **Jacqueline THOMAS née MARTEL** décédée le 24 mai 2015 à SAINT-LORMEL
- **André VAN MEYEL** décédé le 27 juin 2015 à PLUDUNO
- **François RICHARD** décédé le 6 juillet 2015 à SAINT-LORMEL
- **Arsène CARADEUC** décédé le 10 juillet 2015 à SAINT-LORMEL
- **Marie-Thérèse BRIEND née LEFONDRE** décédée le 20 juillet 2015 à SAINT-LORMEL
- **Marie-Agnès LE BOURDONNEC née ROBERT** décédée le 7 août 2015 à CHATEAUDUN
- **Joseph GILBERT** décédé le 5 septembre 2015 à SAINT-LORMEL
- **Jeannine ROBERT née DELAMARRE** décédée le 4 octobre 2015 à SAINT-LORMEL
- **Sylvain ROBERT** décédé le 11 octobre 2015 à SAINT-BRIEUC
- **Marcel OUTY** décédé le 14 octobre 2015 à DINAN
- **Gérard BRIAND** décédé le 11 décembre 2015 à PLANCOËT

## LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GENDARMERIE**

### PLANCOËT :

Ouvert 7 jours/7 de 18h à 12h et de 14h à 19h  
Les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h  
64 rue de l'Abbaye - Tél. : 02 96 27 20 17

### PLOUBALAY :

Ouvert les mardis, jeudis et samedis de 14h à 18h  
5 rue Joliet - Tél. : 02 96 84 13 99

**Au delà de 19h, appelez en composant le 17**



## LES INFOS DE LA MAIRIE

### ➔ LA DECLARATION ANNUELLE DES RUCHERS :

#### **une obligation réglementaire dès la 1<sup>ère</sup> ruche, un geste citoyen et responsable.**

La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de Maîtrise centre le varroa, programme pilote de lutte contre

loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche: un parasite « *aethina tumida* » jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans votre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.

#### **Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?**

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

- Par Internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr> si vous avez déjà déclaré les années passées.
- Après du GDS par courrier

si vous n'avez jamais fait de déclaration, il suffit de remplir un formulaire CERFA disponible sur le site Internet

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS, 13 rue du sabot, BP 28 22440 PLOUFRAGAN

Tél. : 02 96 01 37 00

**Pour la déclaration 2016 faire sa déclaration si possible sur le site entre le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et le 28 février 2016,**



## Des nouvelles des écoles

Saint-Lormel /Créhen



© Photo Claude SIMON

### **Un jardin bien préparé**

Le 26 novembre, il était temps de prendre soin de notre jardin. Benjamin nous avait apporté de nombreuses plantations offertes par le Point Vert de Plancoët. Nous les avons découvertes puis, par petits groupes, nous l'avons accompagné dans le jardin afin de le préparer pour l'automne et de mettre en terre les différentes plantes. La préparation du jardin avait été bien amorcée par les employés communaux, un grand merci à eux !

### **Fabrication de cidre**

Lundi 4 décembre, les GS CP se sont rendus chez monsieur Cade, à côté de l'école, afin d'assister à la fabrication du cidre. Ils ont vu le moulin à pommes qui broient les pommes afin d'en extraire le

jus. Elles sont ensuite mises par couches successives dans la cage du pressoir. Quand nous sommes arrivés, les personnes présentes ont commencé par finir de remplir cette cage. Une fois pleine, il faut exercer de la pression afin d'extraire le jus. Des morceaux de bois très lourds sont ainsi disposés sur la cage. Nous avons pu observer le jus qui sortait de cette cage dans le pressoir et qui ensuite est conduit à l'aide de tuyaux vers un tonneau. Une nouvelle expérience intéressante pour nos jeunes écoliers qui auraient aimé goûter les pommes broyées !!!

### **De l'opéra à l'acroSPORT**

Les CM ont commencé à répéter les chants de l'opéra auquel ils participeront en mai 2016 à Solenval. Ils commencent à

découvrir quelques-unes des œuvres lyriques qui ont été sources d'inspiration, telle « La Chevauchée des Walkyries » de Wagner. Les CE ont travaillé sur le thème des arbres en arts visuels : ils ont découvert les œuvres de Megan Aaron Duncanson et de Natacha Wescoat et ont produit des œuvres « à la manière de ». Du côté du sport, les CE se sont essayés à l'acroSPORT et aux jeux de raquettes. Et les CM ont connu un cycle de foot en salle avec un intervenant, qu'ils ont conclu par un petit tournoi.

### **Une classe découverte !**

La grande surprise de l'année a enfin été révélée : tout le monde aura la chance de partir cette année en classe de découverte ! Les CE et les CM de Créhen iront en classe de ville à Rennes les 25, 26 et 27 avril 2016 : les CM travailleront sur les arts dans la ville tandis que les CE découvriront l'espace urbain. C'est grâce à l'engagement des membres de notre Amicale laïque, qui apporte une grande part du financement, que ces voyages sont possibles. Les mairies

de Saint Lormel et de Créhen nous aident également par une subvention exceptionnelle.

### **Enfin Noël !**

Et puis décembre a été rythmé par les préparatifs de Noël : confection de cartes de vœux et de petits bricolages, décorations, chants... Le jeudi 17, les élèves de St Lormel ont eu l'heureuse surprise de découvrir que le Père Noël était passé un petit peu en avance à l'école. De nombreux jeux avaient été déposés sous le sapin pour les deux classes. La matinée du lendemain a permis de les découvrir. Ils sont ensuite allés rejoindre leurs camarades de Créhen pour déguster le repas préparé par les équipes de cantine des deux écoles du RPI : nous les remercions chaleureusement ! Ensuite tout le monde a pris le chemin de la salle polyvalente pour assister à un spectacle de cirque offert par les municipalités de Créhen et de Saint-Lormel, que nous remercions chaudement. Tous les élèves et toute l'équipe de notre RPI vous souhaitent un joyeux Noël et une très belle année 2016 !

# VIE COMMUNALE : associations et entreprises

## Téléthon 2015



Une nouvelle fois, le Comité des Fêtes a participé au Téléthon avec la traditionnelle vente de gâteaux réalisée le 5 décembre 2015. C'est encore une fois un grand succès. Grâce aux dons et à la recette de la vente, c'est presque 1800 € qui sont venus s'ajouter aux sommes collectées dans les communes voisines et qui ont été remis à l'AFM-Téléthon. Le Comité des Fêtes remercie tous les acteurs de cette journée : pâtisseries, vendeurs, acheteurs, donateurs.

## Atelier vannerie

Il est proposé des cours de vannerie, animés par Joseph Robert du Kerpont et Alfred Hamon, le jeudi après-midi à partir de 14h.

La première séance aura lieu le jeudi 7 janvier 2016 à la salle des fêtes.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Se munir d'un sécateur.

## Programmation culturelle

### Plancoët Plélan :

• Guillaume MEURICE

« Que demande le peuple ? » :

Samedi 6 février 2016 - 20h30 - salle de spectacle L'Embarcadère à Plélan-le-Petit

**Renseignements :**  
02.96.84.00.57 /  
www.solenval.fr

## Amicale Laïque

• **Soutenez l'école en mangeant des pizzas !**

Opération pizzas à emporter le vendredi 5 février 2016

## Amicale des Anciens combattants

• **Assemblée générale**

Samedi 16 janv. 2016 à 10h30

## Changement de date de l'Assemblée générale du Comité des Fêtes

• **L'Assemblée générale aura lieu le samedi 23 janvier 2016 à 18h à la Mairie.**

Tous les membres et les bénévoles y sont conviés ainsi que les personnes souhaitant découvrir ou participer aux activités du Comité. Le programme des manifestations 2016 y sera élaboré et les idées innovantes sont les bienvenues.

## Football club St Lormel

**Résultats Championnat**

• Dim. 15 novembre 2015

St Lormel FC1 : **0**  
FC Fréhel Plurien 1 : **1**  
St Lormel FC2 : **3**  
Lamballe Trégomar FC1 : **1**

• Dim. 22 novembre 2015

Les Champs Géaux1 : **3**  
St Lormel FC1 : **1**

• Dim. 29 novembre 2015

St Lormel FC1 : **0**  
Héanbihen US FF2 : **3**

St Lormel FC2 : **1**  
Erquy US2 : **3**

• Dim. 13 décembre 2015

Hénansal HDB1 : **2**  
St Lormel FC1 : **1**  
Hénansal HDB2 : **4**  
St Lormel FC2 : **1**

## CLASSEMENT :

St Lormel FC1 : 10<sup>e</sup>

St Lormel FC2 : 10<sup>e</sup>

**Suivez toute l'actualité du club sur :**

<http://fc-st-lormel.footeo.com/>

## Val d'Arguenon Féminines Football

**Résultats U13 U15 :**

• Samedi 21 novembre 2015

Val Arguenon Plancoët : **5**  
Lamballe3 : **1**

• Samedi 28 novembre 2015

Dinan Léhon2 : **0**  
Val Arguenon Plancoët : **3**

**Résultats Seniors :**

• Dim. 22 novembre 2015

Val d'Arguenon : **2**  
St Briec : **0**

• Dim. 29 novembre 2015

Lamballe : **3**  
Val d'Arguenon : **4**

**CLASSEMENT :**

Val d'Arguenon : 5<sup>e</sup>

## Club de l'espoir

• **Assemblée générale :**

mardi 12 janvier 2016

• **Réunion :**

mardi 26 janvier 2016 (14h)

• **Loto du Club :**

mardi 9 février 2016

## LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ **OFFICE DE TOURISME CÔTES D'EMERAUDE VAL D'ARGUENON :**

*On pense souvent qu'il ne se passe rien dans un office de tourisme en hiver. Il y a certes moins d'accueils, même si les visiteurs sont chaque année plus nombreux hors saison, mais le rythme de travail reste élevé. Il n'y a que quelques mois pour programmer les événements, mettre à jour nos supports de promotion, rencontrer et conseiller les prestataires...*

**Vous avez un projet ? Vous souhaitez développer votre activité touristique ? C'est le moment de nous rencontrer.**

*Ce hors-saison sera un peu particulier. En effet, grâce à un financement du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes Plancoët Plélan et de la commune de St-Jacut, les locaux de notre siège de St-Jacut feront peau neuve. Dès l'été prochain, nous pourrons accueillir tous les publics dans des locaux agrandis, modernisés et connectés.*

**Plus d'informations sur les prochaines sorties sur notre site Internet [www.valdarguenon.fr](http://www.valdarguenon.fr), notre page Facebook ou à nos bureaux d'information :**

• **Au 1 rue des Venelles à Plancoët.**

**Tél : 02.96.84.00.57**

• **Rue du Châtelet à St-Jacut-de-la-Mer.**

**Tél : 02.96.27.71.91**